

■ **Margot Electricité**, à Epalinges, CH-550-1036319-4, installations électriques et techniques solaires (FOSC du 13.10.2003, p. 15). Par décision du 20 septembre 2007, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 12165 du 12.10.2007
(04160304 / CH-550.1.036.319-4)